

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>19<sup>eme</sup></b> (20 <sup>eme</sup> )
Nom de site	METRO TELEGRAPHE	Numéro	751279
Adresse du site	<b>247, rue de Belleville</b>	Hauteur	R+9 (28,00 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G + mise en réserve de 3 antennes existantes.</b>		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Un autre opérateur présent sur le site OF (100°, 210° et 300°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>03/04/2013</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	<b>13/01/2020</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	<b>13/03/2020</b>

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences ( <b>ajout 700MHz</b> ) d'un site existant en 2G/3G/4G ( <b>fréquences 700MHz</b> , 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz. L'orientation des antennes est 80°, 200° et 320°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3m40 et 3,80 m	Tilts (degrés)	6° à 12°
Estimation	<b>80° &lt; 3V/m ; 200° &lt; 2V/m ; 320° &lt; 3V/m</b>	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer 3 des 6 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz. 3 antennes existantes seront rendues inactives.
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).
Hauteur antennes/sol	31,80 m azimuts 80° et 320° ; 31,70 m azimut 200°

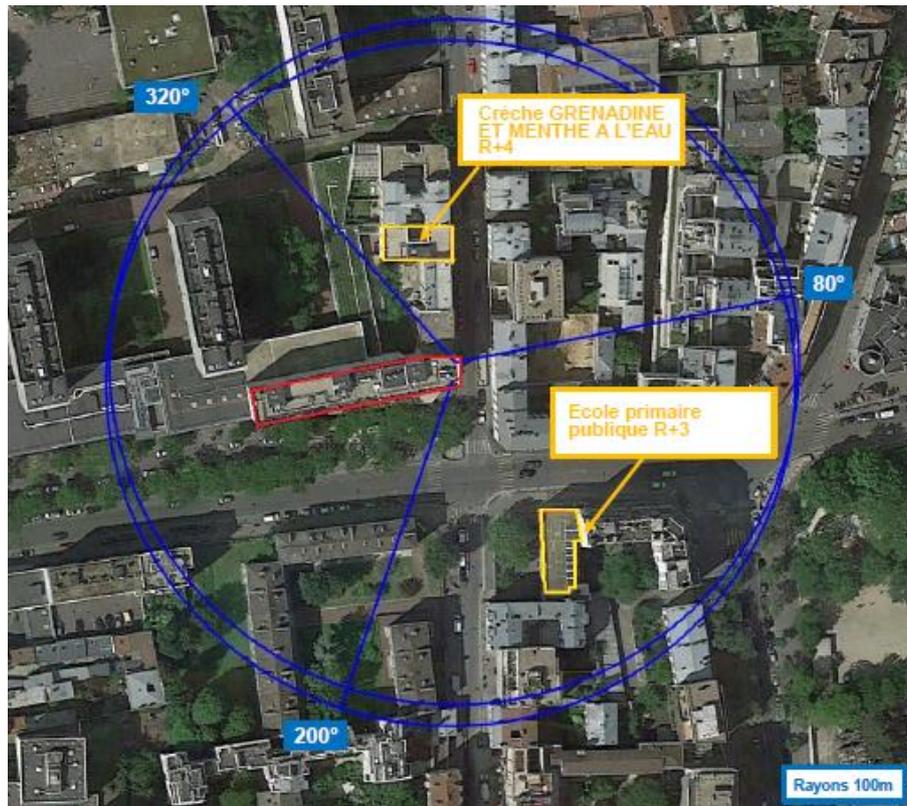
**Date :**

#### Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

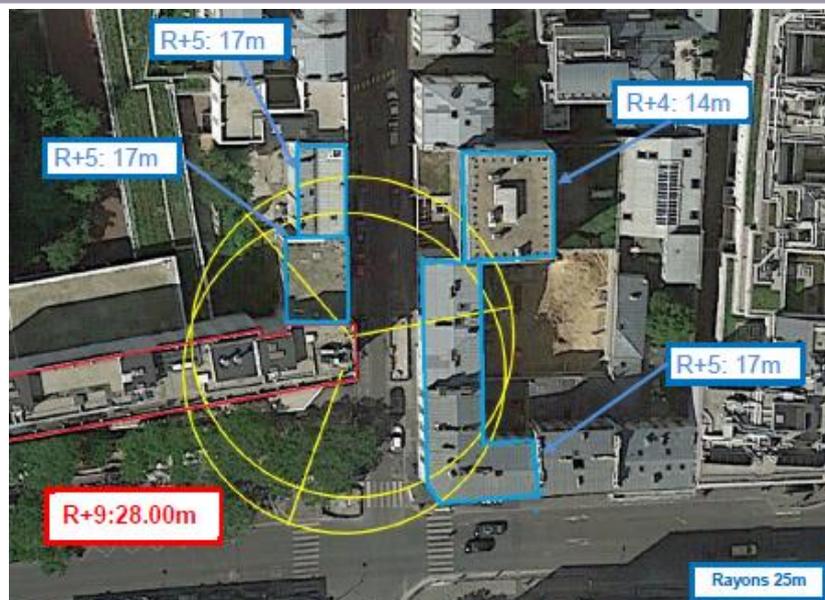
**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
CRÈCHE GRENADINE ET MENTHE A L'EAU	9 RUE DU DR POTAIN PARIS 75019	15m	OUI	36m	1.1 V/m
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	236 RUE DE BELLEVILLE PARIS 75020	12m	NON	62m	0,7 V/m

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

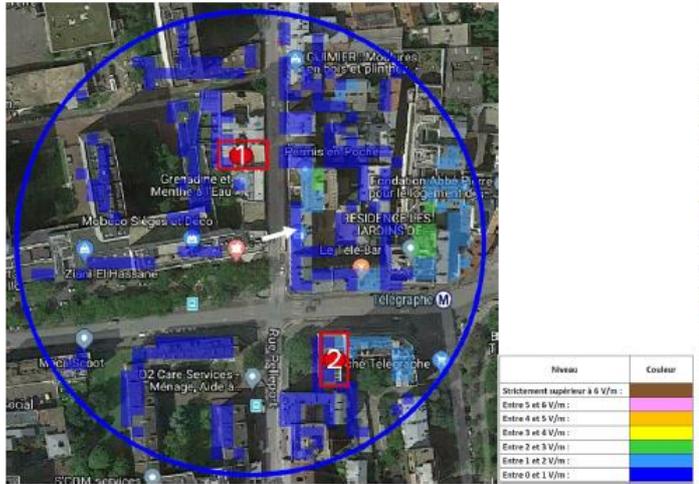
**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte**

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 14 m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 30.5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 17 m.



	Azimut 80°	Azimut 200°	Azimut 320°
Niveau maximal	Entre 2 V/m et 3 V/m	Entre 1 V/m et 2 V/m	Entre 2 V/m et 3 V/m
Hauteur	14 m	30.5 m	17 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTRE**

**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant :



Etat projeté :



**Vue des Azimuts**

AZIMUT 80°



AZIMUT 200°



AZIMUT 320°

